

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

MERCREDI 4 FEVRIER 2015 20H

Présents : **Guy PANOUILLOT** (Président OMS) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS/CLBA) ; **Philippe TROUVE** (Trésorier OMS) ; **Bruno SOULET** (Responsable CMS) ; **Didier CIRET** (Maire-adjoint chargé des sports) ; **Georges MARTINO** (Conseiller municipal/VCB) ; **Alain PASQUER** (Maire du Blanc) ; **Danielle BUSZ** (BSB) ; **Thierry GOIZEL** (BPA) ; **André BECAULT** (CARGAC) ; **Jérôme PERROCHON et Didier PONTON** (TSB) ; **Claude VIALLET** (Hand-ball) ; **Martine MAUVE** (Brenn'Fitness) ; **Laëtitia MICHON** (AJA) ; **Samuel SAUDRAIS** (CDB, Volant Blancois, CCB) ; **M. GUILLON** (Ass. 42 kms 195) ; **Pascal VRIGNAT** (Judo) ; **Nathalie TETE et Alain CHANCEL** (USB Foot) ; **Alain MICHEL** (LBA) ; **Vinciane LEROY** (A.S. Collège Ménigouttes) ; **Gérard et Sylvie AUBERT** (CSLG) ; **Fanny DENISARD** (EFP LB) ; **Nelly TARLIER** (A.S. Lycée Pasteur/ALPAG) ; **Florence COMINET** (GVV) ; **Jean-Louis CHEZEAUX** (A.S. Collège Sainte Anne et Club de plongée) ; **Alain MOULENE** (VCB section VTT) ; **Bernard MOYER** (Billard) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois) ; **Francis TREMBLAIS** (TTBLB) ; **Mrs GROLIER et BIDAN** (Pétanque Blancoise) ; **Claude GOUDIN** (Commission récompenses OMS) ; **Philippe DEMIOT** (Horse-ball) ; **Robert BARTHE** (ASSG basket et vérificateur aux comptes OMS) ; **Hubert WELTER** (ASSG basket) ; **Etienne CHORLAY et Didier TRICOCHÉ** (ACB et CMB) ; **Fabrice PICHARD** (Rugby) ; **Samuel SAVARY** (Volleyball Blancois) ; **Martial MILLIN** (CERB/Commission subventions de fonctionnement) ; **Alain PERREARD** (Conseiller municipal/Commission sports/Ass. Brenne Savates) ; **Stéphane CAILLAUD et Etienne BUCHMANN** (Conseillers municipaux/Commission sports) ; **Dominique JACQUET** (Service des sports) ; **Alexandre GODIN** (correspondant sports NR) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Aurélien CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : **Agnès BOUTY-TRIQUET** (Sous préfète du Blanc) ; **Capitaine Carole SCHMIDT** (Commandant Compagnie de la Gendarmerie du Blanc) ; **M. BOEDEC** (Président de la FNOMS) ; **Mme Marie-Hélène GUY** (Conseillère représentante de la DDCSPP de l'Indre) ; **M. Pierre GRIGNARD** (Président d'honneur OMS) ; **M. Philippe PASQUIERS** (responsable de la répartition des installations sportives municipales) ; **M. Jacky FAURE** (Président de l'Association de gestion de la Base de Plein Air) représenté par Thierry GOIZEL ; **M. Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS et Président du Volley-ball blancois) représenté par Samuel SAVARY ; **M. Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier du Tir Sportif blancois) représenté par Jérôme PERROCHON (Président) ; **Mme Pauline MARTIN** (Présidente Canoë-kayak club Le Blanc) ; **Mme Carole BODIN** (Commission aide à la formation diplômante) ; **M. Nicolas SCHOUMACHER** (Président Roller Club Blancois)

Absents : **M. Jean-Paul CHANTEGUET** (Député de l'Indre) ; *Association équestre l'Epineau Le Blanc* ; *Association de recherche et de Transmission du Taiji Quan* ; *Moto team blancois* ; *Rallye team blancois* ; *Tennis Club Blancois* ; *Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale* ; *M. le Conseiller pédagogique d'EPS* ; *M. le Directeur de l'ECASGN* ; *Officier des sports ECASGN* ; *Officier des sports CTM* ; *IME* ; *F.A.O.* ; *Mme la secrétaire générale de la Mairie du Blanc* ; *Dr GAUFFRE (CMS)* ; *Dr Nicolas DUTHOIT (CMS)* ; *Louis PINTON (Président Conseil Général)* ; *Véronique GRIMONPON (Commission récompenses)*.

➤ Appel des clubs et lecture des excusés

Guy PANOUILLOT procède à l'appel des clubs et fait la lecture des excusés.

Il se demande si l'OMS ne devrait pas proposer la radiation des associations qui ne sont pas présentes plusieurs fois consécutives aux comités directeurs et à l'assemblée générale. Il faudra en rediscuter prochainement.

Mme la Sous-préfète sera peut-être présente à la remise des récompenses de l'OMS.

➤ Minute de silence

Le Président de l'OMS demande à l'assemblée de respecter une minute de silence pour :

Roger LABRUX (Président du club des dauphins de 1972, création du club, à 1979)

Christian SAUPIC (Président USB Foot pendant 9 ans ; octobre 2004 à 2012).

Guy PANOUILLOT demande à Danièle BUSZ, vice présidente de la boule lyonnaise, de bien vouloir présenter un bon rétablissement au nom du Comité Directeur de l'OMS à Pierre SOULAS (Président Boule Sportive Blancoise) qui a de gros problèmes de santé.

➤ Accueil des personnalités

Guy PANOUILLOT remercie de leur présence : Alain PASQUER, maire du Blanc, Didier CIRET, maire-adjoint chargé des sports, Georges MARTINO, conseiller municipal, délégué, Dominique JACQUET (responsable du Service des Sports), Alexandre GODIN (représentant de la Nouvelle République pour le sport au Blanc), les membres du bureau de l'OMS et les président(e)s des associations sportives.

➤ Rapport moral et d'activités

1/ Installations sportives

Guy PANOUILLOT rappelle que cette saison les « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires) fonctionnent en périodes « P ». Ce fonctionnement pose des soucis par rapport à la gestion des créneaux des autres utilisateurs sur les installations sportives.

En septembre prochain, l'organisation sera effectuée en périodes « T » pour les « TAP ».

Il rappelle également qu'un courrier avec date-butoir est envoyé aux clubs pour la réservation des installations sportives pour les vacances scolaires. Il insiste sur le fait que les clubs doivent impérativement faire une réservation de créneaux pour chaque période de vacances scolaires. S'il n'y a pas de réponse à la date-butoir, l'OMS considérera que les clubs n'utiliseront pas d'installations sportives. Les vacances scolaires débutent le vendredi soir après la classe et se terminent 16 jours après.

En revanche, s'il y a utilisation sauvage par un (ou plusieurs) club(s), l'accès aux installations sportives ne sera pas autorisé à ce(s) dernier(s) lors des vacances scolaires suivantes même si une réservation de créneaux a été effectuée dans les temps.

Problème récurrent : dégradations sur les installations sportives.

Au dojo, il a été signalé à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas de chauffage. Il s'avère que certains utilisateurs arrêtaient le thermostat et oubliaient de l'activer en partant. Il a été rapporté que certains tatamis avaient des traces de craie jaune. Il est interdit d'écrire sur les tatamis.

Au gymnase Jean Moulin, des clés disparaissent régulièrement (vestiaires, etc...). Il y a une perte de temps importante à chaque fois pour chercher quel utilisateur a pu les emmener et pour les récupérer. Guy PANOUILLOT demande aux clubs ce qui pourrait être fait afin que cela cesse ?

Des licenciés d'un club nettoient leurs chaussures dans les lavabos et les douches des vestiaires. Les canalisations se bouchent. Ils ne sont pas prévus à cet effet.

Il est souvent rappelé que les installations sportives blancoises sont gratuites et relativement correctes. Il faut que chaque utilisateur soit responsable.

Lors de sa présence à la remise des récompenses de la course des deux viaducs, organisée par Le Blanc Athlétisme, Guy PANOUILLOT a constaté dans les toilettes de la Halle des Sports qu'il y avait du papier essuie-mains partout par terre et dans les urinoirs. Il précise que ce sont des adultes qui ont fait cela et non le club présent à ce moment là.

Le Président de l'OMS réitère sa question : que peut-on faire pour que ces dégradations cessent ?

Rémi GUILLON, président association 42kms195, intervient et propose qu'il y ait un cahier dans chaque installation sportive afin que les utilisateurs se notent.

Guy PANOUILLOT répond que malheureusement peu de clubs jouent le jeu.

Le Président de l'OMS rappelle qu'au gymnase des Ménigouttes, un but de handball n'avait pas été fixé correctement après une manifestation, et est tombé pendant un cours d'EPS scolaire. Heureusement, il n'est tombé sur personne. Cela aurait pu être grave. Il faut absolument tout vérifier.

M. PICHARD, trésorier du Rugby Club Blancois, prend la parole. L'information doit absolument être relayée à tous les éducateurs du club. Il ne faut pas que cela s'arrête au Président.



Thierry GOIZEL, Directeur de la Base de Plein Air, propose qu'une réunion soit effectuée avec tous les éducateurs sportifs des différents clubs.

Guy PANOUILLOT accepte cette idée et ajoute que cela avait déjà été effectué il y a quelques années. Il réunira tous les éducateurs des différents clubs et les professeurs d'EPS des établissements scolaires.

Il est vivement rappelé qu'au gymnase Jean Moulin tous les utilisateurs n'ont pas la même clé (clé porte de droite et clé porte de gauche). Chaque utilisateur doit vérifier et s'assurer d'avoir la clé qui ferme la bonne porte, sinon l'installation sportive reste ouverte. Il faut aussi penser à fermer les vestiaires et à remettre les clés à leur place initiale.

2/ Subventions de fonctionnement

La commission est composée de Rémy LOISEAU, Philippe PASQUIERS et Martial MILLIN.

La parole est donnée à Rémy LOISEAU.

La simplification des critères permet d'étudier les dossiers beaucoup plus rapidement. Les critères sont carrés.

Un club n'a pas pris rendez-vous avant la date-butoir. Les 20% de pénalité sont appliqués.

Guy PANOUILLOT reprend la parole. La date-butoir est le premier jour des permanences de la commission. Un autre club n'a pas pris du tout rendez-vous (difficile d'avoir des contacts avec ce club). La répartition n'est pas encore effectuée car la somme allouée n'est pas connue à ce jour. Les budgets seront votés fin mars.

Il rappelle aux clubs que l'OMS peut faire une avance de trésorerie pour les aider temporairement avant le versement des subventions de fonctionnement.

3/ Aide à la formation diplômante

Carole BODIN, aidée dans sa tâche de Mrs FAURE, MARTINO, TROUVE, VIEILLERIBIERE, PANOUILLOT.

Le Président de l'OMS informe que Carole BODIN souhaitait démissionner de cette commission, mais l'OMS n'a pas encore reçu de courrier.

Une réunion a eu lieu le mardi 18 février 2014 : 9 dossiers ont été déposés et étudiés (2 BNSSA+PSE1 ; 1 Brevet Fédéral animateur de tir ; 1 Brevet Fédéral initiateur de tir ; 1 BEES 1^{er} degré option football ; 1 CQP Assistant moniteur de tennis ; 1 DES JEPS Tennis (anciennement BE 2 Tennis) ; 1 formation ABC Athlétisme ; 1 formation 1^{er} degré Athlétisme.).

Guy PANOUILLOT demande à Alain MICHEL, président Le Blanc Athlétisme, de lui rappeler ce qu'est la formation ABC Athlétisme.

Alain MICHEL répond qu'il s'agit de la formation de base d'athlétisme.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 9 février 2015 à la Maison des Sports.

Dossiers qui seront étudiés :

3 formations d'arbitre départemental handball, 2 formations d'animateur et d'initiateur basketball, 3 diplômes d'entraîneur jeunes option cyclisme traditionnel, 1 BNSSA + PSE1.

Il est rappelé que cette commission aide toute formation diplômante (éducateur, arbitre, Secourisme, etc...) mais n'aide pas les stages techniques.

4/ Actions spécifiques manifestations

Mrs BOUCHERON, MARTINO, PANOUILLOT, TROUVE, VIEILLERIBIERE, PASQUIERS, GOUDIN font partie de cette commission.

La réunion a eu lieu le 27 novembre 2014 (9 clubs ont déposé des dossiers, soit 14 manifestations). Les responsables de club ayant fait une demande de plus de 600 euros ont été reçues à cette date : Club des Dauphins Blancs, E.F.P. Le Blanc, Pétanque Blanche, Vélo Club Blancs, Comité Indre Natation, Le Blanc Athlétisme, Roller Club Blancs.

Les demandes de moins de 600 euros ont également été étudiées (Judo Club Blancs et Boule Sportive Blanche).

5/ Commission des récompenses

La commission est composée de Guy PANOUILLOT, Didier CIRET, Véronique GRIMONPON et Claude GOUDIN.



« L'OMS et la ville du Blanc encouragent la pratique sportive en mettant à l'honneur les sportifs, dirigeants ou bénévoles méritants de la saison écoulée. En 2014, la remise des récompenses a eu lieu le vendredi 14 février. Cette année, elle aura lieu le vendredi 13 février au gymnase Jean Moulin à 18h30. Nous demandons au Président de sportifs récompensés ou à son représentant d'accompagner les récipiendaires à la remise qui s'effectuera club par club et je souhaite que vous soyez nombreux (17 clubs ont fait une demande de récompenses pour des licenciés ou bénévoles). »

Le président de l'OMS explique qu'il y a 2 listes qui peuvent être demandées aux clubs par l'OMS :

- une liste de proposition de personnes (+ palmarès) pour la remise des récompenses de l'OMS qui a lieu au début de chaque année. La commission prévue à cet effet décide qui sera ou non récompensé. ;
- une liste de personnes (bénévoles depuis quelques années dans les clubs) que l'OMS propose au Comité des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Indre. Les informations sont demandées par l'OMS aux clubs concernés. Ensuite, la décision appartient au comité des médaillés de récompenser ou non les personnes proposées par l'OMS.

Ce sont deux choses bien distinctes même si les clubs sont sollicités pour obtenir les informations.

Guy PANOUILLOT ajoute qu'il était présent à l'assemblée générale de ce comité à Châteauroux. Une dizaine de personnes du Blanc étaient présentes pour être récompensées (Lettres de Félicitations, Médailles de Bronze). Ces mêmes personnes se verront remettre à nouveau leur distinction (+ les Médailles d'Argent) lors de la remise des récompenses de l'OMS le vendredi 13 février prochain.

6/ Centre Médico Sportif

Responsable Dr SOULET aidé par le Dr DUTHOIT et le Dr GAUFFRE.

Bruno SOULET prend la parole.

Le fonctionnement du CMS est le même : toute l'année et pendant les vacances (sauf l'été). Il y a un pic d'activité en août, septembre et octobre et une période creuse entre février et mai. Il rappelle qu'il est possible de prendre rendez-vous en mai, juin et juillet afin de désengorger le début de saison. Les certificats seront valables pour une prise de licence en septembre.

En 2014, il y a eu :

- 359 visites médicales sportives
- 14 absents
- 603 certificats médicaux signés
- 27 certificats médicaux non signés
- 138 électrocardiogrammes effectués.

Bruno SOULET rappelle que les certificats médicaux non signés peuvent être signés par la suite. Ce n'est pas définitif. Les personnes sont dirigées vers leur médecin traitant parce qu'il y a certaines choses à vérifier.

Le Président de l'OMS reprend la parole.

7/ Mini-bus

La convention du véhicule est arrivée au terme des 3 ans. La recherche des sponsors par VISIOCOM a pris du retard. Elle a commencé le 8 janvier dernier au lieu de septembre 2014.

Didier CIRET ajoute qu'il y a quelques emplacements disponibles. Quelques entreprises sont encore à démarcher. Il précise que le contexte actuel est difficile pour tout le monde. Cela risque d'être compliqué de trouver des sponsors pour les derniers emplacements disponibles.

Le mini-bus est réservé aux associations adhérentes à l'Office Municipal des Sports pour les déplacements sportifs.

Il a été parcouru 16 924 kms. 18 associations ont utilisé le mini bus en 2014.

59 484 kms ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011 (chiffre relevé au 29 janvier 2015 : relevé du compteur).

8/ Maison des Sports et site internet de l'OMS

En 2014, environ 15 personnes par jour ont consulté le site internet de l'OMS.



Environ 2 661 visiteurs ont poussé la porte de la Maison des Sports, 2 300 appels téléphoniques ont été reçus, 1 506 mails ont été réceptionnés et 4 950 mails ont été envoyés.

9/ Rapport financier

Guy PANOUILLOT donne la parole à Philippe TROUVE, trésorier de l'OMS.

« Les saisies des écritures comptables de l'Office Municipal des Sports ont été réalisées par le service comptabilité de la Base de Plein Air et plus particulièrement Mme Sylviane BERROYER, que nous remercions.

Les comptes de l'OMS ont été vérifiés par Robert BARTHE, Guy PANOUILLOT et moi-même.

Nous sommes sur un système comptable qui est fiable. »

Le rapport financier annoncé lors de l'Assemblée Générale peut être consulté à la Maison des Sports.

« La situation montre le respect des échéances, ce qui est profitable à la démarche d'aide aux clubs conduite par l'OMS. Toutefois cela ne signifie pas que la fragilité financière des clubs est résolue.

Ce point de vigilance doit être maintenu, mais chaque club sait qu'il peut compter sur l'appui relais de l'OMS en cas de situation critique.

Rappelons que ces avances de trésorerie ne sauraient se substituer à une gestion clairvoyante et lisible de chaque association. »

« Nous pouvons observer que l'OMS n'a pas une politique de thésaurisation et que les Fonds de réserve ont une réelle utilité : le relais ponctuel apporté aux clubs et la fonction supports d'événements et de manifestations à vocations sportives ou de communication. »

« Compte tenu de tous ces éléments, nous affirmons que :

- *La situation comptable représente bien la réalité des actes engagés par l'OMS (les comptes sont lisibles et consultables à la Maison des Sports),*
- *La situation financière globale de l'Office Municipal des Sports est saine. »*

Philippe TROUVE précise qu'il démissionne de l'OMS pour raisons personnelles et qu'il part de la région prochainement.

Guy PANOUILLOT reprend la parole. Il remercie Philippe TROUVE pour le travail qu'il a effectué à l'OMS pendant plusieurs années et lui souhaite « bon vent » dans la nouvelle région où il doit aller.

Le Président de l'OMS fait un rappel du fonctionnement des avances de trésorerie. Suite à un souci, l'OMS est exigeant.

Le club qui sollicite une avance de trésorerie est reçu en rendez-vous. Il détermine la somme dont il a besoin. La comptabilité est demandée par l'OMS pour pouvoir définir avec le club les échéances de remboursement. Une convention est alors réalisée et doit être signée par le président, le secrétaire et le trésorier du club.

10/ Communication

- *Le Blanc Sports n°28 parution décembre 2014 ; Le calendrier des manifestations sportives 2015 : Le Blanc Sports N°29 a été distribué début janvier 2015.*
- *L'annuaire des Sports.*

11/ Vote du rapport d'activités et du rapport financier de l'OMS

Rapport d'activités : 0 contre, 1 abstention. Rapport d'activités adopté.

Rapport financier : 0 contre, 1 abstention. Rapport financier adopté.

12/ Semaine du Handicap 2014, Forum des Associations et Combiné Sportif 2015

➔ Forum des associations

Le prochain forum des associations aura lieu le Samedi 5 septembre 2015. Le comité d'organisation est composé du Centre culturel du Blanc, du Centre social du Blanc, du Relais Brenne Initiative Jeunes, de l'Office de tourisme Le Blanc et de l'OMS.



Suite au problème de sonorisation dans la Bulle, le comité d'organisation a décidé d'installer une scène à l'extérieur de la Bulle pour les démonstrations musicales afin que les personnes étant à l'intérieur puissent échanger plus aisément.

Un courrier sera envoyé en avril prochain pour savoir si les clubs souhaitent participer.

Le Président de l'OMS a été agréablement surpris qu'à certaines assemblées générales, les clubs disent qu'ils ont eu des retombées grâce au Forum.

➔ Semaine du Handicap (Novembre 2014)

Guy PANOUILLOT donne la parole à Samuel SAUDRAIS.

La semaine du handicap s'est formée à partir de la conférence de Philippe CROIZON qui était une opportunité pour la ville du Blanc de l'accueillir.

Ce sont greffées ensuite des animations de clubs ainsi que la participation de certaines écoles primaires blancoises et du collège Sainte Anne.

Le point d'orgue était vraiment la conférence de Philippe CROIZON le samedi soir. Les organisateurs sont très satisfaits de cela.

Il précise qu'il n'est pas certain qu'il y ait une autre semaine du handicap cette année ou dans les années à venir.

Le but n'est pas de pérenniser la semaine du handicap.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et s'adresse au représentant de la Nouvelle République en lui demandant de ne pas prendre en note l'aparté qui va suivre.

Il relate que la semaine du handicap a eu lieu peu de temps avant le Téléthon. Philippe CROIZON a imposé la date de sa venue (22/11). Le Président de l'OMS signale qu'il a été invité à la première réunion d'organisation du Téléthon où certaines personnes ont regretté que le monde sportif ne se soit pas beaucoup impliqué. Il avait précisé que beaucoup de clubs avaient participé à la semaine du handicap et que tous les clubs ne pouvaient pas se libérer tout le temps.

Lors de la deuxième réunion (bilan) (où Guy PANOUILLOT n'avait pas été convié), d'après l'article de la presse, le monde sportif blancois a été incriminé.

Dans les deux articles parus sur la Nouvelle République, il est noté que les clubs sportifs ne se sont pas impliqués au Téléthon. Guy PANOUILLOT s'est trouvé quelque peu irrité face à ce genre de propos sans prendre en compte le fonctionnement des clubs sportifs (championnats, manifestations, etc... prévus antérieurement).

➔ Combiné Sportif

Le 4^e combiné sportif aura lieu le Dimanche 6 septembre 2015. Le parcours sera composé de course à pied, de VTT et de tir à la carabine.

Guy PANOUILLOT remercie les clubs pour leur aide.

Le tir à la carabine sera effectué en 2 épreuves à pénalité. Il y aura 3 tirs sur ballon en position debout à réaliser en 30s pour le 1^{er} concurrent ainsi que 3 tirs sur ballon en position couché à réaliser en 30s pour 2^e concurrent.

Il y aura une pénalité pour chaque tir loupé et en cas de dépassement des 30s.

Le Président de l'OMS évoque les grandes lignes du futur parcours qui reste à peaufiner à ce jour.

Les inscriptions à ce combiné sportif seront à effectuer à la Maison des Sports.

Un courrier sera envoyé à tous les clubs lorsque ce sera prêt.

13/ Radiation Moto Team Blancois

François MALE, Président, a envoyé un courrier en demandant à ce que son association « Moto Team Blancois » soit radiée de l'OMS.

Vote : Contre = 0 ; Abstention = 0. Radiation de l'association votée à l'unanimité.

L'association est radiée de l'OMS à compter de ce soir suite au vote de l'assemblée.

14/ Election du tiers sortant du Comité Directeur de l'OMS

Guy PANOUILLOT fait la lecture des clubs sortants :

Les Attelages Blancois ; Association Sportive Collège Les Ménigouttes ; Association Sportive Collège Sainte Anne ; Association Sportive Lycée Polyvalent Pasteur ; Billard Club Blancois ; Boule Sportive Blancois ; Club de Plongée du Blanc ; Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie ; Compagnie Le Blanc Archer ; Le Blanc Athlétisme ; Le Volley-ball Blancois ; Association Lycée Pasteur au Galop ; Pétanque Blancoise ; Tennis Club Blancois ; Tennis de Table Brenne Le Blanc ; Tir Sportif Blancois ; Vélo Club Blancois ; Gymnastique Volontaire Blancoise.



Toutes les associations se représentent. Le Président de l'OMS décide de ne pas refaire voter les associations.

15/ Adhésion association « Brenne Savates »

Guy PANOUILLOT informe l'assemblée qu'une association a demandé son adhésion à l'OMS. Il rappelle la procédure de l'OMS. Les responsables de l'association sont reçus afin qu'ils puissent expliquer leur demande de vive voix.

Le Président de l'OMS donne la parole à Alain PERREARD, président de cette association.

L'association est une association d'une trentaine d'amis qui se retrouvent pour pratiquer la marche. Des marches sont organisées tous les 15 jours le dimanche après-midi (distance de 12 kms environ).

La parole est donnée à André BECAULT.

M. VANBAELEN a pris contact avec lui pour l'informer de la création de cette association. M. BECAULT ne voit pas d'inconvénient à ce que cette association soit adhérente à l'OMS puisqu'elle ne concerne pas le même public et n'est pas proposée le même jour que le CARGAC Rando.

Stéphane CAILLAUD, conseiller municipal, demande si une association doit être obligatoirement sportive pour adhérer à l'OMS ? Oui. La marche est considérée comme un sport.

Guy PANOUILLOT précise que si cette association est adhérente à l'OMS elle sera membre associé. Elle pourra bénéficier de la salle de réunion, de l'aide à la formation diplômante. En revanche, elle n'aura pas droit aux subventions de fonctionnement, ni au CMS.

Etienne CHORLAY, Président ACB, demande pourquoi cette association ne serait-elle pas membre ordinaire ? Sur quels critères décide t-on si un membre est « ordinaire » ou non ?

Guy PANOUILLOT répond qu'il s'agit principalement d'un problème de budget. Par l'exemple, si l'Ecole Française de Parachutisme était membre ordinaire, donc ayant droit aux subventions de fonctionnement, le club prendrait toutes les subventions par rapport aux critères établis.

Thierry GOIZEL, Directeur de la Base de plein Air du Blanc, demande si la BPA pourrait avoir une dérogation pour que les enfants de l'éveil sportif puissent venir passer une visite médicale au CMS (L'association de Gestion de la Base de Plein Air est membre associé.).

Guy PANOUILLOT explique que le CMS est gratuit mais est subventionné par les clubs ayant droit aux subventions de fonctionnement. Il y a plusieurs années de cela, des clubs extérieurs (non adhérents à l'OMS) faisaient passer une visite médicale sportive à leurs licenciés et l'OMS demandait une participation financière afin de couvrir les frais CMS.

Si un enfant pratique une activité d'une association adhérente à l'OMS bénéficiant des subventions de fonctionnement, le certificat médical pour une autre association lui sera effectué.

Bruno SOULET intervient et informe le Président de l'OMS qu'il y a eu 3 enfants qui sont venus passer leur visite médicale uniquement pour l'éveil sportif au CMS en 2014. Ils n'ont pas été refusés. Il ajoute que pour ces enfants les rendez-vous ont été donnés au même titre que pour le badminton (association qui ne demande pas de subventions de fonctionnement) ou encore le parachutisme (membre associé).

Vote adhésion Association Brenne Savates :

Contre : 0. Abstention : 0. Adhésion votée à l'unanimité.

L'association Brenne Savates est adhérente à l'OMS à compter de ce soir.

16/ Election du bureau de l'OMS

Bureau actuel de l'OMS :

Président : Guy Panouillot

Président d'honneur : Pierre Grignard

Vice-Président : Robert Vieilleribière

Secrétaire : Rémy Loiseau

Trésorier : Philippe Trouvé (Démissionnaire)

Membres : Bruno Soulet, Philippe Pasquiers, Jean-Pierre Grolier.

Membres de droit, représentants de la Municipalité : Didier Ciret et Georges Martino.

Philippe TROUVE démissionne de sa fonction de Trésorier et de l'OMS.



Hubert WELTER se porte volontaire pour entrer dans le bureau de l'OMS.

Vote de l'assemblée pour l'entrée de M. WELTER dans le bureau de l'OMS : Contre = 0 ; Abstention = 0. M. WELTER est accepté à l'unanimité pour entrer au bureau de l'OMS.

Guy PANOUILLLOT informe que la composition du bureau sera communiquée lors du prochain comité directeur ou par mail.

16/ Statistiques des licences

L'OMS regroupe 42 associations (dont 3 en sommeil = Moto Team Blancs, Rallye Team Blancs, Karaté Jutsu Clubs Budo) ce qui représente environ :

- Saison 2013-2014 :
 - ✓ Total des licenciés : 4 261 (dont 816 adhésions)
 - ✓ Détails : Hommes : 2 549 ; Femmes : 1 712
 - ✓ Détails : +18 ans : 791 blancs et 1 434 extérieurs ; -18 ans : 497 blancs et 723 extérieurs (Licenciés uniquement)

M. BECAULT demande si les communes environnantes, qui ont des habitants licenciés dans les clubs du Blanc, participent financièrement au fonctionnement de l'OMS ?

Didier CIRET répond que les communes ne donnent rien à l'OMS (pour le fonctionnement), ni à la ville du Blanc pour l'utilisation des installations sportives municipales (sauf pour les installations sportives communauté de communes : il n'y en a peu de ce jour.).

17/ Questions diverses

- Réunion CNDS : Marie-Hélène GUY, représentante de la DDCSPP, devait être présente ce soir pour donner des informations concernant la campagne du CNDS 2015.
Guy PANOUILLLOT fait la lecture des critères imposés.
« Les priorités d'actions CNDS 2015 sont très resserrées sur :
 - l'emploi et l'apprentissage,
 - des actions sport santé de niveau secondaire,
 - la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives.Le seuil minimum de demande de subvention est de 1 500 euros ou de 1 000 euros pour les associations dont le siège social est en zone rurale. ». La ville du Blanc est dans ce cas.
Une réunion a lieu le vendredi 20 février prochain à 18h15 à Châteauroux.
- Statuts : Depuis 2010, certains points (parité homme/femme, discrimination raciale interdite, etc...) devaient apparaître dans les statuts des associations afin de pouvoir garder l'agrément de la DDCSPP (anciennement DDJS).
- Document unique : Ce document doit être réalisé par toute association ayant au moins un salarié.

Thierry GOIZEL prend la parole et informe que la base de plein air a été contrôlée il y a une semaine environ. Le document unique consiste à noter ce que l'employeur peut mettre en place pour protéger ses salariés. Si le document unique n'est pas fait ou commencé, l'association encourt une amende de 1 500 euros.

- Affichage obligatoire : mail envoyé à l'OMS par le Centre National du Travail
« Suite à l'ordonnance du 26 juin 2014, je vous rappelle les nouvelles dispositions quant à la liste des affichages qui sont obligatoires pour toutes les entreprises à partir d'un salarié et ce afin d'éviter lors d'un contrôle de l'inspection du travail de lourdes amendes pouvant aller jusqu'à 7 500 euros.
Les affichages obligatoires à mettre en place sont les suivants :
 - Egalité de rémunération entre les hommes et les femmes
 - Inspection du travail
 - Médecin du travail
 - Accords et convention collective applicable
 - Consignes de sécurité
 - Lutte contre le tabagisme



- *Règlement intérieur*
- *Ordre des départs en congés*
- *Horaires collectifs de travail*
- *Repos hebdomadaire*
- *Modalités d'accès au Document unique d'évaluations des risques professionnels.*
- *Obligation de diffusion concernant la législation du droit du travail pour :*
- *Prévention harcèlement moral et sexuel*
- *Lutte contre les discriminations. »*
- Déclaration du bureau d'une association :
Guy PANOUILLLOT rappelle qu'à chaque assemblée générale, il doit y avoir une élection de bureau. La déclaration doit s'effectuer auprès de la Sous-préfecture. Depuis peu, cette déclaration peut s'effectuer par internet.
- Information : Dans l'Indre, il y aurait 7 000 salariés dans toutes les associations confondues.

« L'OMS remercie la ville du Blanc avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, plus particulièrement M. Didier CIRET, Marie-Adjoint chargé des Sports et M. Georges MARTINO, Conseiller Municipal.

L'OMS remercie les Médecins du Centre Médico-Sportif : Bruno SOULET, Renaud GAUFFRE et Nicolas DUTHOIT, pour leur collaboration au suivi des sportifs blancs.

Nous remercions également M. Robert BARTHE, vérificateur aux comptes, Mme Sylviane BERROYER et tous les bénévoles qui gèrent les commissions.

Merci enfin à tous les dirigeants et bénévoles sportifs qui permettent aux blancs de pratiquer le sport de leur choix dans les meilleures conditions.

Je n'oublie pas les secrétaires de la Maison des Sports. »

18/ Représentation de l'OMS

Guy PANOUILLLOT relate qu'il souhaitait lors du dernier comité directeur, obliger les clubs à inviter l'OMS et la Mairie à leur assemblée générale.

Un certain nombre de clubs n'invite pas l'OMS car il n'y a pas d'AG, ou ils n'ont pas envie, ...

Le but de cette demande d'invitation est d'aider les clubs et non de les « épier ». En 2014, il a été présent à 17 assemblées générales.

L'OMS ne peut pas obliger les clubs à inviter à leur assemblée générale. Par contre, la Mairie a le droit de demander la comptabilité des clubs qui reçoivent une subvention municipale pour savoir comment est utilisée la subvention versée.

Le Président de l'OMS informe qu'il serait souhaitable d'inviter l'OMS et la ville aux assemblées générales. Il précise qu'il a demandé à Didier CIRET de bloquer les subventions de certaines associations qui n'invitaient pas.

Didier CIRET prend la parole. Il demande aux clubs de fournir la date de la dernière assemblée générale, le bilan de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel 2015. Il s'adresse à Rémy LOISEAU et émet le souhait qu'au niveau des subventions de fonctionnement pour l'année prochaine, il soit demandé le bilan de l'exercice précédent et le budget prévisionnel qui seront à transmettre à la Mairie ensuite.

Majoritairement, tout le monde joue le jeu mais il y a encore quelques associations qui ne donnent rien.

Guy PANOUILLLOT demande à l'assemblée s'il y a des questions diverses à poser avant de donner la parole à Alain PASQUER.

Robert BARTHE prend la parole et demande à Didier CIRET quand est-ce que sera fait le nouveau tracé du terrain de basket au gymnase Jean Moulin suite à un mail de la fédération reçu il y a peu de temps ? Il répond qu'il sera effectué pour le 1^{er} septembre 2015 pour le championnat de la prochaine saison.

Robert BARTHE évoque qu'il fait froid dans les douches des vestiaires de ce gymnase. Didier CIRET annonce que la température est réglée à 19° pour les vestiaires. C'est DALKIA qui a la charge de gérer le réglage du chauffage dans l'installation.

Rémy GUILLON informe à son tour qu'il y a un problème de chauffage dans le vestiaire, en haut à droite, du stade des Ménigouttes. Ce problème a été signalé à plusieurs reprises sur le cahier d'utilisation de l'installation sportive (vestiaires stade des Ménigouttes). Didier CIRET répond qu'il doit y avoir des radiateurs en panne.

Guy PANOUILLOT précise que lorsqu'un club fait part d'un problème « technique », l'OMS transmet par papier l'information au service des sports ou aux services techniques de la ville.

Samuel SAUDRAIS demande à la Municipalité d'avoir de meilleures conditions d'entraînement pour la préparation des nageurs compétiteurs car la piscine d'hiver ferme mi-mai, que le club a la possibilité de les faire entraîner un peu chez un particulier avant l'ouverture de la piscine d'été mi-juin (créneaux accordés le soir à partir de 20h à la piscine d'été). Cela n'est pas facile pour les compétiteurs de préparer correctement les compétitions dans de bonnes conditions.

Alain PASQUER prend la parole. La Municipalité compte sur la participation de la Fédération Française de Natation. Jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de retour positif. Ce problème peut être redit tous les ans.

Samuel SAUDRAIS demande à ce que le club puisse bénéficier de la piscine d'hiver plus longtemps, quitte à repousser l'ouverture de la piscine d'été à début juillet.

Didier CIRET intervient en disant que cette solution pénaliserait les utilisateurs de la piscine d'été.

18/ Intervention des personnalités

=> La parole est donnée à Alain PASQUER, maire du Blanc.

Alain PASQUER salue toutes les personnes présentes. Il remercie l'OMS, son bureau, son administration, et les bénévoles qui ont du mérite de prendre en charge leur association respective et un certain nombre de citoyens qui ne sont pas toujours faciles.

Les associations sont l'école de la volonté, du bien vivre ensemble.

Beaucoup de clubs sont investis dans les aménagements des rythmes de l'enfant pour l'encadrement.

Même si les dirigeants de la communauté de communes ne sont pas favorables à la réforme des rythmes scolaires, la communauté de communes est obligée d'appliquer la loi.

Cette réforme a été mise en place après une année de réflexion.

De nouvelles directives de fonctionnement des « TAP » ont été évoquées par le gouvernement (projet éducatif de territoire). Des souplesses seraient en train de se mettre en place.

Ces « TAP » sont une opportunité tant pour les enfants qui découvrent diverses activités que pour les clubs.

Alain PASQUER aborde le sujet des dégradations qui a été cité au début de la réunion.

Actuellement, la Municipalité est dans une période de restrictions budgétaires.

Pour des raisons de confort, la Municipalité peut augmenter la température des vestiaires des installations sportives rapidement. C'est un engagement qui peut être pris sans problème dès maintenant.

Il évoque que des dégradations ne sont pas uniquement faites sur les installations sportives, ce qui est inquiétant pour tous. Il appelle à la vigilance de l'encadrement et des éducateurs. Trop souvent encore, il est constaté certaines formes de négligence. Effectivement, il est très facile d'accuser la Municipalité ou tel responsable, mais il s'agit là d'une vigilance de tous les instants et de tout le monde. Par cet effort collectif, cela permettra une bonne tenue des installations sportives.

Globalement, ça se passe plutôt bien au Blanc. Les clubs sont responsables dans la majorité.

Il relate qu'à une certaine époque le gardiennage a été supprimé les week-ends dans les gymnases sauf cas exceptionnels et qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Il y a toujours des dérapages ou des choses qui ne fonctionnent pas mais cela se passe relativement bien.

L'utilisation des installations sportives est effectuée de façon satisfaisante. Cela n'empêche pas de veiller encore et toujours.

L'idée de réunir tous les éducateurs est excellente. Alain PASQUER est favorable et cela permettra de pouvoir échanger un peu plus facilement.

La ville du Blanc est une ville sportive par rapport au nombre de sportifs cités au cours de la réunion. Le sport c'est important.

Il précise et rappelle que le mouvement associatif correspond à 3% du PIB en France. Ce n'est pas neutre en matière de retombées économiques : c'est une richesse économique qui doit être partagée.

La ville du Blanc a longtemps supporté le poids de gestion des équipements sportifs. A ce jour, il est évident qu'un nouvel équipement devra être un équipement intercommunal. Il faudra tout même trouver des subventions.

L'Etat baisse ses aides. Les collectivités territoriales (Région ou Conseil Général) maintiennent leurs aides ou ne les augmentent pas.

Il y a deux ans, la région avait un programme d'équipement piscine dans les territoires où il en manquait. Elle a renoncé à ce programme par rapport à des contraintes budgétaires.

Il précise qu'il n'y aurait que des enveloppes exceptionnelles qui pourraient permettre et aider la ville du Blanc et cette région à avoir une nouvelle piscine. C'est une interrogation pour les élus mais pas seulement pour le Maire du Blanc et les contribuables blancs. C'est une interrogation pour l'ensemble du territoire, des contribuables et des élus.

Le projet d'équipement sportif qui sera proposé prochainement au budget à la Communauté de Communes, qui sera voté début avril, est le dojo. Cet équipement a été signalé comme priorité par l'OMS.

Le coût d'un nouveau dojo s'élève entre 800 000 et 900 000 euros. Il y aura des aides substantielles de la région et du département.

En ce qui concerne le coût d'une nouvelle piscine, il s'élève à plusieurs millions d'euros.

Alain PASQUER évoque qu'il y a des Fédérations qui sont riches dans ce pays. Il se demande dans quoi ces Fédérations investissent-elles ? Contrairement aux collectivités qui ont moins d'argent, le sport de haut niveau se porte plutôt bien. En tant que citoyen et en tant qu' élu, il y a de quoi s'interroger par rapport à la vie des petites associations. Il y a sûrement un travail à faire.

La Fédération Française de Natation a répondu à plusieurs reprises qu'elle pourrait financer la construction d'une nouvelle piscine mais c'est à la ligne d'eau avec des contraintes telles que ce qu'elle donne d'un côté, il est repris de l'autre côté vingt ou trente fois. Cela se passe ainsi avec d'autres sports. Il y a une réelle interrogation encore une fois.

La ville du Blanc votera son budget fin mars début avril prochain. Il y a des contraintes. Didier CIRET l'avait déjà signalé lors d'un précédent comité directeur. Il sera probablement demandé aux clubs de faire un petit effort d'économie cette année. Cela ne concerne pas uniquement les associations sportives : c'est aux différents niveaux du budget.

Alain PASQUER confirme que la Municipalité a pour objectif de maintenir le montant alloué pour les subventions de fonctionnement mais qu'une baisse du montant alloué pour les manifestations sportives sera effectuée. La Municipalité pense qu'il devrait y avoir un peu moins de demandes que l'année précédente. Il sera essayé de ne pas trop empêcher les choses puisque les manifestations sportives sont une retombée économique pour la ville du Blanc.

Le budget sera voté par le conseil municipal lorsque la Municipalité sera sûre de ce que l'Etat donnera avant de dépenser. Les chiffres seront connus courant mars. Les dotations de l'Etat sont données en février. C'est pourquoi le vote du budget a été décalé.

La Municipalité fera au mieux pour améliorer les équipements sportifs. Globalement, la ville du Blanc a des installations sportives « qui tiennent la route ».

Il faut savoir que le taux d'équipements sportifs au Blanc est particulièrement élevé par rapport à la population (nombre d'habitants). Il est possible aussi de penser qu'il l'est un peu trop. En même temps, il y a aussi beaucoup de licenciés. Il y a une vraie force politiquement mais aussi pour les jeunes, pour les éducateurs, pour le lien social, pour la santé. Il y a un équilibre à trouver. Mais il faut faire preuve de prudence parce que l'effort que demande l'Etat depuis deux ans, il faut aller jusqu'en 2017. Il précise que ce sont des efforts cumulés. La baisse des dotations en France est d'un milliard et demi d'euros chaque année. C'est une recette en moins qui s'accumule chaque année. Il pense que les associations sportives n'auront pas beaucoup à pâtir de cette situation cette année ni dans les années qui viennent. La Municipalité ne sera pas en mesure de financer certaines choses si elle ne maintient pas son budget correctement.

Le rôle de l'OMS est très important. Alain PASQUER remercie à cette occasion Philippe TROUVE pour son travail à l'OMS et lui souhaite « bon vent ».

L'OMS gère très bien le budget. Cette coopération existe depuis plusieurs dizaines d'années entre la Municipalité, l'OMS et les associations sportives. C'est une bonne chose. C'est une sorte de cogestion des deniers publics. C'est très transparent. Les montants que la ville versent sont apparents, les diverses commissions répartissent les subventions et essaient d'élaborer des critères qui sont les plus objectifs possibles. Il est arrivé que ces commissions fassent évoluer ces critères en prenant en compte certaines réalités. Il relate qu'à une période, il avait été pris la décision de favoriser davantage les déplacements puisque Le Blanc est loin de tout au niveau de la Région Centre. Ce rôle est important et est aussi un lieu d'échanges sur divers sujets (agréables ou non).



Le CMS a un rôle de prévention. Le constat est qu'il y a un dépistage utile (renvoi vers médecin traitant). C'est le seul CMS de l'Indre. C'est une richesse de santé publique.

Alain PASQUER souhaite une bonne année sportive à l'ensemble des personnes présentes. Il remercie Didier CIRET (Maire-adjoint chargé des sports) pour sa présence sur le terrain mais aussi auprès des associations sportives, les employés communaux. Leur travail n'est pas toujours facile. Ces personnes ne sont pas toujours traitées correctement, des contacts ne sont pas toujours agréables. Cela est rare mais cela arrive : Ce n'est pas normal. Il rappelle que ces employés communaux sont là pour faire fonctionner au mieux les installations sportives.

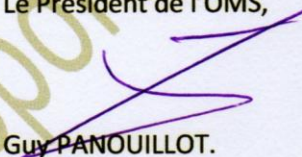
Il précise que les responsables des associations sont tous des hommes et des femmes de bonne volonté.

Le Président de l'OMS reprend la parole. Il rappelle que la remise des récompenses de l'OMS aura lieu le vendredi 13 février prochain et précise que les présidents doivent être présents à cette manifestation. Il clôture cette assemblée générale en souhaitant une bonne saison sportive à toutes et à tous et invite les personnes présentes au pot de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h30, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 23 mars 2015

Le Président de l'OMS,


Guy PANOUILLOT.